

voqué tout récemment au parquet de la Cour de Douai.

Le rapporteur aura à examiner tout le dossier de première instance; quinze jours ou trois semaines s'écouleront donc avant que M. Mirès puisse être cité devant la chambre criminelle de la Cour.

Le rapport lu, il déposera des conclusions tendant à l'annulation de la première expertise, et subsidiairement à une contre-expertise. S'il est fait droit à ces conclusions, une nouvelle expertise ou contre-expertise entraînera un délai de deux mois au moins avant que l'affaire revienne utilement devant la Cour.

M. About a écrit la lettre suivante au directeur du *Constitutionnel* :

« A M. le vicomte d'Auchald.

Monsieur, je suis entré au *Constitutionnel* avec M. Veron; voulez-vous me permettre d'en sortir avec lui et déchirer le traité qui nous lie? Si notre honorable directeur politique et littéraire n'a pu rester trois mois au journal sans froisser des fonctionnaires puissants, comment y resterai-je toute une année? Je suis peut-être moins dévoué que M. Veron, mais à coup sûr je ne suis pas moins indépendant. Il est vrai, Monsieur, que durant mon rapide passage à travers la rédaction du journal, j'ai trouvé la courtoisie partout et la contrainte nulle part; mais je m'imagine à tort sans doute, que je ne serai plus aussi libre après le départ de M. Veron. Or, la crainte est pire que le mal en pareille matière, et croire que l'on n'est pas libre, c'est être esclave tout à fait. J'espère, Monsieur, que vous ne refuserez point d'agréer ma démission, et je reste avec beaucoup de sympathie et de reconnaissance, votre bien dévoué serviteur.

EDMOND ABOUT.

» Samedi, 11 janvier 1862. »

Les étrangers abondent à Paris, surtout les Anglais, les Américains et les Russes. Dans le quartier du faubourg Saint-Honoré, il n'y a pas un appartement vacant. Cette émigration est un symptôme de la reprise des affaires; elle ne s'était pas manifestée dans d'aussi grandes proportions depuis plusieurs années.

Deux grands mariages se font la semaine prochaine : M. Fould, fils du notaire de la rue Saint-Marc, neveu du ministre des finances, épouse M^{lle} de Glucksborg, qui a trois millions de dot; M. de Flavigny, frère de la comtesse d'Agout, épouse M^{lle} Meissier, l'une des plus riches héritières de Paris.

On dit que le préfet de la Seine demande la publicité des délibérations du conseil municipal de Paris. Voilà une judicieuse et libérale initiative qui devrait être imitée partout ailleurs.

La confiance, basée sur des conjectures de plus en plus pacifiques, gagne du terrain dans le monde de la politique et des affaires. La bourse a eu encore aujourd'hui une tenue excellente, la rente a monté de 40 c. On signale une baisse sensible et générale sur les marchés aux grains et aux farines.

L'Opinion nationale prétend que le maréchal Magnan, franc-maçon depuis huit jours seulement, a passé, dans cet intervalle, par tous les grades de la hiérarchie.

On assure qu'un certain nombre de dignitaires de la Franc-Maçonnerie ont donné aujourd'hui leurs démissions.

Pour extrait : J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 13 janvier.

L'Office Reuter publie le complément de la correspondance diplomatique sur l'affaire du Trent. Cette correspondance conclut par une dépêche de M. Seward à M. Mercier, ministre français à Washington, datée du 27 décembre. M. Seward écrit qu'il a communiqué la dépêche de M. Thouvenel au Président Lincoln; mais qu'avant d'avoir reçu ce document, le Président avait cependant déjà décidé ce qu'il y avait à faire dans la question qui a causé tant d'anxiété à l'Europe. Cette résolution a fait que toute réponse aux arguments de M. Thouvenel est inutile.

M. Thouvenel ne s'était pas trompé, ajoute la dépêche, en supposant que le gouvernement fédéral n'a pas agi pour porter atteinte à la dignité de la nation anglaise, et que les Etats-Unis, à cette occasion, défendront encore les principes les plus libéraux des Etats neutres, dans les guerres maritimes. Le gouvernement fédéral sera heureux, si cet incident donne lieu à un arrangement définitif qui garantisse les droits des neutres par toutes les puissances maritimes.

Londres, 13 janvier.

Le froment anglais a flechi de 2 shell. et le froment étranger, de 1 à 2 shell. Il en est arrivé des quantités considérables. L'orge a baissé de 1 shell.; l'avoine, de 6 pence; les fèves, d'un shell.; les pois de 1 à 2 shell. et la farine américaine, de 6 pence à un shell.

Liverpool, 13. — A l'ouverture du marché aux cotons, il s'est traité 4 à 5,000 balles.

Londres, 13 janvier.

Southampton. — La *Tentonia* apporte 237,925 dollars d'Amérique.

Londres, 13 janvier.

Le *Morning-Post* répondant aux interpellations du *Daily-News* et du *Morning-Star* dit : La dépêche en question n'était

pas du document officiel, mais une note confidentielle qui a dû être lue à lord Palmerston et au comte Russell, sans leur en laisser copie. Lord Palmerston et le comte Russell ont dès lors dû considérer cette note comme un essai afin d'empêcher leur action et d'entrer en négociations, ce qui a été déjoué par leur attitude énergique.

New-York, 29 décembre.

L'impression produite par la restitution de MM. Mason et Slidell est favorable. M. Seward a donné un banquet au Corps diplomatique qui a félicité le gouvernement de cette solution pacifique. — On s'attend à des opérations énergiques contre les insurgés. Une bataille dans le Kentucky est imminente, 60,000 fédéraux y ont passé la rivière Green; ils se trouvent à cinq milles de l'avant-garde du général Hindman.

Turin, 12 janvier.

Demain le Roi recevra en audience solennelle M. Solyons, ministre plénipotentiaire du roi des Belges.

Turin, 13 janvier.

Les journaux publient le discours prononcé par le prince Humbert à l'inauguration de la société du tir national, en le qualifiant de premier acte de S. A. R. dans la vie politique. Le Prince a dit dans ce discours, que l'Italie avait besoin d'être sûre qu'au jour de la lutte, elle trouverait un soldat dans chaque citoyen.

Varsovie, 11 janvier.

On annonce officiellement que M. Bialobrzski a été condamné à mort par le conseil de guerre pour avoir réuni également le chapitre et fait fermer les églises de sa propre autorité. Mais l'Empereur, prenant en considération la conduite sans reproche de Bialobrzski en 1831 et sa demande en grâce actuelle, a commué sa peine en celle de la détention pendant un an dans une forteresse. Le prélat conserve ses dignités ecclésiastiques.

Rome, 12 janvier.

Mgr. le nonce apostolique Chizi est parti ce matin pour Paris. En 26 mois, le denier de Saint-Pierre a produit 3,809,747 écus, sans compter des offrandes très-nombreuses d'objets d'une très-grande valeur.

Madrid, 12 janvier.

(Officiel). A été déclarée sans fondement la protestation du consul américain contre la demande du *Sumter* à l'effet de réparer ses avaries dans l'arsenal de Caraca.

Le général Serrano a été nommé duc.

Copenhague, 12 janvier.

On assure que la Prusse a l'intention de rompre les relations diplomatiques avec le Danemarck, si le gouvernement danois continue à exiger que le Schleswig soit représenté dans le conseil suprême.

FAITS DIVERS.

Depuis le *Constitutionnel*, qui a proposé de mettre un impôt sur les pianos et les allumettes chimiques, et les économistes qui se sont évertués à trouver toutes sortes de matières imposables, M. Delamarre, de la *Patrie*, a proposé un impôt sur les chevaux de luxe et les voitures. Voici un journal, la *Gazette municipale*, qui demande qu'on impose les billards et les cafés-concerts. Je vous ferai grâce des considérations à l'appui de cette proposition. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'impôt sur les billards serait des plus productifs; car il n'est pas aujourd'hui de maison bourgeoise qui n'ait sa salle de billard. Pas de café, si modeste qu'il soit, qui n'ait un ou plusieurs billards. Il y a à Paris des cafés qui en ont jusqu'à 40. Pas d'auberge, même dans les villages, où on ne trouve des ustensiles de ce genre.

— On lit dans le *Précurseur d'Athènes* :

Le 26 décembre, à huit heures trois quarts du matin, une secousse assez violente de tremblement de terre, de la durée de deux secondes environ, et dont les oscillations paraissent venir de la direction sud-ouest, a été ressentie à Athènes, où des craintes sérieuses se sont immédiatement répandues au sujet d'autres localités, plus d'une fois déjà et il y a peu d'années encore si désastreusement éprouvées.

Ces appréhensions étaient malheureusement fondées en partie, car peu d'heures après des télégrammes de Patras, d'Aégion, de l'ancienne et de la nouvelle Corinthe annonçaient que, sur ces points, comme à Galaxidi et Itea, avaient eu lieu divers sinistres.

— Ce n'est que lorsque la glace a acquis une épaisseur de 4 centimètres qu'elle commence à supporter le poids d'un homme marchant isolé.

A 9 centimètres, on peut y faire passer des détachements d'infanterie, en espaçant les files de soldats.

A 12 centimètres, elle porte des pièces de huit, mises sur des traîneaux.

A 14 centimètres, des pièces de douze.

A 16 centimètres, des pièces de campagne attelées et des charrettes avec un chargement ordinaire.

A 20 centimètres, des pièces de vingt-quatre.

A 30 centimètres, elle résiste aux plus pesants fardeaux.

— La souscription ouverte à Lyon en faveur des ouvriers sans ouvrage s'élève à 91,000 fr. Le nombre des personnes qui ont besoin d'être secourues dépasse 50,000.

— Dans une riche famille de Vienne, un mari avait fait cadeau à sa femme, le jour de l'an, d'une douzaine de paires de gants. Indignée de l'avarice de son mari, la femme n'eut rien de plus pressé que de jeter les gants au feu aussitôt qu'elle se trouva seule. Des explications s'ensuivirent à table, et quel ne fut pas l'étonnement de l'irascible épouse, en apprenant que chaque paire de gants était enveloppée dans une banknote de 100 florins!

— Le *Journal de Genève* raconte qu'une dame de cette ville s'est adressée, le 30 décembre, à la police pour obtenir la mise en liberté de tous les chiens qui seraient arrêtés dans les rues jusqu'au 31 au soir, et qu'elle a payé, à cet effet, l'amende de 3 fr. pour chacun d'eux, ainsi qu'une muselière. Le nombre des bienheureux quadrupèdes qui ont été ainsi rendus à la liberté s'est élevé à dix-huit.

— Le nickel, métal d'un blanc grisâtre et qui tient pour ainsi dire, le milieu entre l'argent et l'acier, n'est connu que depuis cent dix ans. Sa découverte dans l'industrie n'a pris qu'une dizaine d'années tout à fait secondaire; encore ne s'en est-on utilement que pour composer des alliages. Le plus connu de ces alliages est le maillechort, qui contient 100 parties de cuivre, 60 de zinc et 40 de nickel. On se sert de ce métal complexe dans la fabrication de harnais, d'éperons, d'anneaux pour la sellerie, la carrosserie et de toute espèce d'ornements en général. On sait aussi que la plupart des couverts argentés sont en maillechort. On a bien essayé d'employer ce métal à la confection des ustensiles de cuisine, mais cette application a révélé des dangers et on a dû l'abandonner; car, au contact des acides, il se formait des sels très-vénéneux.

Le nickel se trouve à l'état d'oxyde dans les terrains de transition de la Suède, de l'Angleterre, de la Belgique, de la Saxe, du Dauphiné.

Pour traiter le minerai, on lui fait subir l'opération du grillage, afin de le débarrasser de l'arsenic, dont il contient presque toujours quelques traces. On le mélange ensuite avec du sable et du carbonate de soude, on soumet le tout à une forte chaleur et le nickel se prépare.

On trouve aujourd'hui en Belgique plusieurs mines de nickel en pleine exploitation. Aussi la loi du 20 décembre 1860 a-t-elle décidé qu'on frapperait dans ce pays des pièces de 5, 10 et 20 centimes, contenant en poids 20 % de nickel et 80 % de cuivre.

Cette nouvelle monnaie, qui porte le millésime 1861, vient d'être mise en circulation. Au premier abord, elle présente l'aspect de l'argent, mais elle est plus grisâtre.

La pièce de 5 centimes pèse 3 grammes; celle de 10 centimes 4 grammes 1/2; celle de 5 centimes est à peu de chose près de même diamètre que les pièces de 50 centimes en argent, mais elle est plus épaisse. Toutefois, le soir, il serait facile de confondre à la première vue; et, pour éviter toute erreur, la pièce de 5 centimes porte un grand 5 au centre de l'une de ses faces.

Ce n'est pas le premier essai qu'on fait de mettre un impôt sur le nickel, et la Belgique ne fait que suivre l'exemple de la Suisse, qui, depuis quelque temps déjà, fait usage de cet alliage monétaire.

Ces nouvelles pièces ne s'oxydent pas et ne laissent aucune odeur aux doigts. Cet avantage est sans doute incontestable, mais nous ne pensons pas, que les pièces françaises de 5 et 10 centimes le cèdent en rien à la nouvelle monnaie belge; car c'est toujours un dangereux inconvénient, pour le maniement commercial des espèces, d'avoir pour monnaie des pièces présentant une couleur et des dimensions analogues et différant essentiellement de valeur.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Question du coton.

L'arrangement de l'affaire du Trent a eu pour résultat de faire hausser le prix du coton sur les marchés européens.

Une correspondance particulière du *Moniteur* faisait, il y a deux jours, une remarque que nous avons déjà faite dans un numéro précédent, c'est que le prix du coton, en matière, était actuellement de 18 deniers la livre dans l'Amérique du Nord, tandis qu'il n'était que de 12 deniers en Angleterre.

Cette correspondance ajoute : « Comme les demandes de tissus de coton pour le service de l'armée fédérale sont très considérables aux Etats-Unis, les manufactures américaines réalisent sur ces articles d'assez grands bénéfices pour qu'il soit arrivé à la place de Liverpool des ordres considérables d'achat pour le compte des industriels fédéraux. »

C'est donc une circonstance qui doit tendre à faire diminuer encore plus rapidement le stock du coton existant actuellement en Angleterre.

A la crise américaine se rattache la diminution que nous avons constatée dans le chiffre des exportations britanniques.

C'est également à cette crise qu'il faut attribuer la terrible augmentation des recettes des chemins de fer du Royaume-Uni pendant l'année dernière.

En 1861, il y avait dans le Royaume-Uni 10,814 milles de chemin de fer en exploitation. La recette a été de 28,263,374 l. st. En 1860, il n'y avait que 40,273 milles ouverts à la circulation, c'est-à-dire 538 milles de moins; la recette n'avait été que de 27,576,783 l. st., c'est-à-dire 686,591 livres de moins. L'augmentation de la recette de 1860 comparée à celle de 1859 avait été de 2,000,666 l. st., et celle de 1859, comparée à celle de 1858, de 1,812,353.

Enfin cette crise a encore jeté pour résultat de diminuer le chiffre de l'émigration. Liverpool notamment y a perdu. Ainsi, en 1860, il était parti par Liverpool 20,000 émigrants de plus qu'en 1861.

P.-B.-S. DARNIS.

Les marchandises anglaises en France.

Le correspondant du *Morning-Post* nous confirme, en ces termes, les détails que nous a déjà fournis le *Daily-News* sur les premiers résultats du traité anglo-français :

J'apprends d'un de nos agents à Paris, dont la mission a commencé avec l'inauguration du nouveau traité de commerce entre l'Angleterre et la France, que l'importation de nos produits manufacturés a toute chance de s'accroître. Les manufactures qui peuvent être vendues en France, et lui donne des ordres plus considérables sur son dépôt particulier. Ceux qui ont permis à la passion politique de prévaloir sur la raison et sur les faits, en cherchant à combattre les effets du traité en question, trouveront peut-être quelque motif d'humiliation à connaître, qu'en dépit de plusieurs circonstances décourageantes telles qu'une mauvaise récolte en France et l'interruption du commerce avec l'Amérique et la Russie, l'importation de produits manufacturés d'Angleterre en France a pendant les trois derniers mois, reçu un développement merveilleux.

Quel croyez-vous qu'il est sur le très important article de cotonnades? Les exportations anglaises en France ne furent en novembre 1860 que de 518,633 yards, en novembre 1861 elles ont excédé 7,750,000 yards, l'augmentation en valeur étant (pour un seul mois) de 13,634 liv. st. (340,500 fr.) à 122,746 liv. st. (3,058,650 fr.). La quincaillerie et la coutellerie présentent une augmentation de 12,895 liv. st. à 21,511 liv. st., et les tissus et fils de lin de 4,107 liv. st. à 29,865 liv. st. Les lainages ont augmenté dans le mois de 15,915 liv. st. en 1860, à 137,418 liv. st. en 1861.

Que prouvent ces chiffres? D'abord que le traité est avantageux aux manufacturiers anglais, et je puis ajouter qu'il a réduit l'ancien prix de monopole du manufacturier français donnant ainsi au peuple de ce pays la nécessité de la vie, à un prix convenable pour lequel, avant l'introduction des produits manufacturés de l'étranger, il devait payer au monopole un surplus de 20 %.

Nous avons une première rectification à présenter sur ces chiffres. Les lainages et cotonnades étant prohibés en France avant le 1^{er} octobre 1861, il n'en a pu entrer aucune quantité dans notre consommation en novembre 1860. Ces chiffres se rapportent donc au mouvement de transit des exportations anglaises dans notre pays en 1860, et non à la vente des produits anglais en novembre de cette année.

L'importation signalée par le *Morning-Post* est donc un fait entièrement nouveau, et tels que le cite le journal anglais que nous n'acceptons que sous réserve et sauf vérification, les détails ci-dessus donnent lieu aux considérations suivantes :

Les importations en cotonnades et lainages anglais ont monté, pour le seul mois de novembre 1861, à 6 millions et demi de francs. C'est donc dans notre consommation la substitution de cette somme de travail anglais à une égale somme de travail de nos manufactures.

Le *Morning-Post* déclare en outre que la concurrence anglaise a amené dans les produits manufacturés une baisse de 20 pour cent. Ce déficit dans le travail, cette baisse dans les produits suffisent, certes, à expliquer et motiver les souffrances de notre industrie et la réduction des salaires qui en sont résultées.

P.-B.-S. DARNIS.

On lit dans la dernière chronique du *Stock-Exchange*, publiée par le *Constitutionnel* :

Voici le tableau assez affligeant que l'*Economist* déroulait samedi dernier.

Ce journal évalue le stock du coton au 1 ^{er} de ce mois, à	700,000 balles.
Ce qui peut arriver d'ici au 1 ^{er} juillet, à	300,000 id.
Ce qui se trouve dans les mains des filateurs, à	70,000 id.

Soit ensemble, 1,070,000 balles. Maintenant, le même journal évalue la consommation de ces vingt-six semaines à 30,000 balles l'une soit 780,000 balles.

Les exportations dans ces vingt-six semaines, à 8,000 balles par semaines, soit 208,000 id.

Pertes du stock, 988,000 balles.

Au 1^{er} juillet 1862, il ne restait donc dans les entrepôts que 82,000 balles, quantité déplorablement insuffisante, et qui amènerait la fermeture et le chômage de toutes les filatures de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, puis plongerait dans la misère les 3 ou 4 millions d'individus qui vivent de l'industrie cotonnière. Vous le voyez, l'ajustement amiable du 27 décembre entre le cabinet de Washington et le représentant anglais est loin d'avoir résolu le terrible problème économique en face duquel se trouve notre population manufacturière.

JOHN WILKS.

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse a éprouvé cette semaine des oscillations nombreuses. Les nouvelles contradictoires qui nous sont venues d'Amérique ont fait éprouver des pertes sensibles à la place; mais tout est oublié, l'heureux arrangement du conflit anglo-américain a donné un essor extraordinaire aux affaires. La Bourse de Londres, et celle de Paris rassurées de ce côté se reprennent à avoir confiance, l'argent qui se cachait timidement depuis longtemps, vient brayement sur le marché, et achète sans marchander de la Rente et des valeurs.

En présence de l'entrain qui se manifeste on serait mal venu de faire des réserves pour l'avenir et de mettre le public en garde contre un engouement qui exagérerait la hausse. Il ne s'agit donc pas aujourd'hui de s'opposer au mouvement de satisfaction que le monde financier témoigne en achetant de tout, ou d'arrêter pas un torrent impétueux, mais on peut le diriger, c'est ce que nous essaierons de faire en signalant à nos lecteurs les bons placements en tout état de cause, et, quoi qu'il arrive, don-

neront de bons revenus à tous leurs actionnaires.

Nous allons donc entrer dans une phase nouvelle. On va pour le moment négliger la politique et porter toute son attention et toute son activité du côté des affaires. M. Fould redonne l'homme nécessaire, il tient la clé de la situation, on va lui demander compte des promesses que contenait son programme du 14 novembre, nous ne croyons pas qu'il ait la moindre intention de les éluder. Dès l'ouverture des Chambres M. Fould présentera son exposé financier.

Nous croyons que l'on pourra se passer d'emprunt cette année et qu'il abordera la question de la conversion; toute la presse financière est prête à lui donner son concours pour remplir cette grande œuvre de l'unité de type, qui permettra au 3 %, français de rapprocher du pair.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

CHEMIN DE FER DU NORD

Ouverture de la ligne directe d'Arras à Lens, Béthune et Hazebrouck

Service de Paris à Arras. Hazebrouck, Calais et Dunkerque, par la ligne de Lens.

Départs de Paris à Creil, Amiens, Arras, Farbus, Lens; Bully-Grenay, Nœux, Béthune, Chocques, Lillers, Aire, Thiennes, Steenberque, Hazebrouck :

6.15 8.00 10.00 matin, 2.00 11.15 soir.

Départs d'Hazebrouck à Dunkerque :

8.10 9.15 matin, 3.25 soir.

Hazebrouck à Saint-Omer, Calais :

8.05 9.05 matin, 3.05 soir.

Hazebrouck à Lille :

8.46 matin, 3.15 7.47 soir.

Départs de Lille à Hazebrouck :

7.30 10.10 11.40 matin, 6.35 soir.

Calais à Hazebrouck :

7.00 matin, 5.50 soir.

Saint-Omer à Hazebrouck :

8.09 11.00 matin, 7.05 soir.

Dunkerque à Hazebrouck :

7.30 10.30 matin, 6.25 soir.

Départ d'Hazebrouck à Steenberque, Thiennes, Aire, Lillers, Chocques, Béthune, Nœux, Bully-Grenay, Lens, Farbus, Arras, Amiens, Creil, Paris :

9.10 matin, 12.10 8.15 soir.

Service de Lens vers Lille et Douai (et vice-versa).

Départs de Douai à Leforest, Carvin :

6.35 matin, 12.00 3.25 6.55 soir.

Lille à Fives, Seclin, Carvin :

6.00 6.30 11.35 matin, 3.05 6.30 soir.

Carvin à Hénin-Liétard, Lens :

7.10 matin, 12.20 3.50 7.20 soir.

Départs de Lens à Hénin-Liétard, Carvin :

5.55 11.10 matin, 2.06 7.00 soir.

Carvin à Seclin, Fives, Lille :

7.04 11.52 matin, 2.50 7.42 soir.

Carvin à Leforest, Douai :

6.33 matin, 2.48 7.48 soir.

JOURNAL A 1 FRANC 80 CENT.

Le MANUEL GÉNÉRAL, recueil mensuel fondé par le Gouvernement en 1831, pour activer la propagation et l'amélioration de l'instruction primaire, paraît sans interruption depuis cette époque. Ce journal, que tous les amis et tous les protecteurs de l'enseignement populaire se font un devoir de propager, est une merveille de bon marché. Moyennant 1 franc 80 cent. par an, l'abonné reçoit chaque mois un numéro contenant des articles sur l'enseignement, sur les arts agricoles, sur les sciences appliquées, des sujets de devoirs avec leurs corrigés, des lectures intéressantes pour les maîtres et pour les élèves, tous les actes officiels relatifs à l'instruction primaire; il reçoit, en outre, quatre morceaux d'excellente musique.

On s'abonne à Paris, chez M. HACHETTE et C^e, rue Pierre-Sarrazin, et dans les départements, chez tous les libraires.

(2837-8998)

COFFRES - FORTS, SYSTEME GRUSON.

Les véritables progrès réalisés dans la construction des coffres-forts ont engagé le chef de maison à faire l'acquisition de ce meuble qui est aujourd'hui tout-à-fait indispensable.

Mais en cherchant à en propager l'usage, on a eu le tort immense, sous prétexte de vendre à très bon marché, de ne livrer au commerce que des caisses fort peu solides et qu'il est impossible, en cas d'incendie, de préserver de l'action des flammes.

Tout ce qui est fabriqué dans ce genre, même à Paris, laisse en général beaucoup à désirer : cela peut être fort remarqué au premier coup d'œil, mais ce sont des meubles qui ne sont qu'apparences, qui manquent de poids et par conséquent de solidité.

Frappé des inconvénients qui résultaient pour l'acheteur dans le choix de coffres-forts incomplets et ne pouvant aucunement offrir de garantie, M. Gruson, rue Sainte-Catherine, 75, à Lille, s'est appliqué à donner à ses travaux tous les soins qu'exigent la parfaite exécution et l'entière sécurité que sont en droit de réclamer ses clients.

Toutes les grandes maisons de commerce ont fait choix d'un coffre-fort système Gruson, parce qu'il réunit la solidité dans le mécanisme, la facilité dans le changement des mots et que tout a été prévu par lui pour faire de ces meubles (genre secrétaires, armoires à glace, etc.), de véritables chefs-d'œuvre.

M. GRUSON expédie pour l'exportation et donne aux coffres-forts toutes les formes qu'on lui indique. Ses magasins sont situés, rue Ste-Catherine, n° 75, à Lille.